



CLHEE

Collectif Libre et Handicapés pour l'Égalité et l'Émancipation



CLHEE

Collectif Libre et Handicapés pour l'Égalité et l'Émancipation



LES Z'HANDI EN COLERE A PARIS !

DE TOUTE LA FRANCE, nous sommes venus faire entendre notre colère !

« *Le droit à la vie ne se mendie pas, il se prend !* »

« *Rien pour nous, sans nous !* »

- Parce que **nous voulons en finir avec le modèle médical** du handicap, qui fait de nous des objets de soins !
- Parce que **nous voulons en finir avec le système capacitiste-validiste** de notre société, qui nous exclut !
- Parce que **nous voulons en finir avec la ségrégation et la violation des droits humains** en institution* !
- Parce que **nous voulons un modèle social** du handicap, afin d'être considérées en tant que sujets de droits ! **Nous exigeons le respect strict** de la Convention des Droits des Personnes Handicapées de l'ONU !
- Parce que **nous voulons d'une société qui inclut** réellement l'humain dans sa diversité. Nous **exigeons la suppression de toute norme** pensée sur un modèle de capacités et de performances !
- Parce que **nous voulons en finir avec le capitalisme** et les politiques réactionnaires qui organisent notre dépendance et notre précarité **avec la complicité d'associations gestionnaires** qui confisquent notre parole.
- Et parce que **nous voulons la désinstitutionnalisation**, pierre fondatrice de la lutte contre les discriminations fondées sur des incapacités. **Nous exigeons** tous les moyens nous permettant **d'accéder à une vie autonome**, pour toutes et tous !

*comme l'a souligné la Rapporteuse spéciale de l'ONU suite à sa visite en France.

Contact presse : <https://www.handi-social.fr/> ; odilemaurin@handi-social.fr

LES Z'HANDI EN COLERE A PARIS !

DE TOUTE LA FRANCE, nous sommes venus faire entendre notre colère !

« *Le droit à la vie ne se mendie pas, il se prend !* »

« *Rien pour nous, sans nous !* »

- Parce que **nous voulons en finir avec le modèle médical** du handicap, qui fait de nous des objets de soins !
- Parce que **nous voulons en finir avec le système capacitiste-validiste** de notre société, qui nous exclut !
- Parce que **nous voulons en finir avec la ségrégation et la violation des droits humains** en institution* !
- Parce que **nous voulons un modèle social** du handicap, afin d'être considérées en tant que sujets de droits ! **Nous exigeons le respect strict** de la Convention des Droits des Personnes Handicapées de l'ONU !
- Parce que **nous voulons d'une société qui inclut** réellement l'humain dans sa diversité. Nous **exigeons la suppression de toute norme** pensée sur un modèle de capacités et de performances !
- Parce que **nous voulons en finir avec le capitalisme** et les politiques réactionnaires qui organisent notre dépendance et notre précarité **avec la complicité d'associations gestionnaires** qui confisquent notre parole.
- Et parce que **nous voulons la désinstitutionnalisation**, pierre fondatrice de la lutte contre les discriminations fondées sur des incapacités. **Nous exigeons** tous les moyens nous permettant **d'accéder à une vie autonome**, pour toutes et tous !

*comme l'a souligné la Rapporteuse spéciale de l'ONU suite à sa visite en France.

Contact presse : <https://www.handi-social.fr/> ; odilemaurin@handi-social.fr

**EXTRAITS DU RAPPORT CINGLANT DE L'ONU
A L'EGARD DE LA FRANCE - MARS 2019 :**

« Ségrégation, violation des droits humains, privation de liberté »

La Rapporteuse spéciale de l'ONU, suite à sa visite en France :

- A constaté que **seulement 30% des établissements** ouverts au public **sont accessibles**.
- A relevé que **les prestataires de services et les associations de parents, restent majoritaires et influencent la prise de décisions [des personnes handicapées]**.
- Est vivement préoccupée car : 81 000 enfants sont placés dans des établissements cloisonnés, 12 000 enfants et jusqu'à 40 000 élèves autistes ne reçoivent aucune instruction. « **Cette situation est inacceptable compte tenu du niveau de richesse et des moyens de la France.** »
- **Demande instamment à la France de fermer les établissements médico-sociaux existants** et permettre à tous les enfants d'être scolarisés en école ordinaire*.
- [Protection sociale], la marche à suivre pour avoir accès aux aides est très complexe et **ne repose pas sur une approche fondée sur les droits de l'homme**.
- Est extrêmement préoccupée par le nombre très élevé de personnes handicapées qui vivent dans des établissements. « **Ces institutions restreignent toute la liberté des personnes handicapées, les séparent et les isolent de la collectivité.** »
- Recommande **d'inscrire la désinstitutionnalisation des personnes handicapées au rang des priorités**.
- Constate avec préoccupation que la loi française prévoit la possibilité, de **stériliser sans leur consentement les personnes qui présentent un handicap psychosocial (...)** [alors] que « **la stérilisation forcée des personnes handicapées constituait une discrimination et une forme de violence, de torture et de traitement cruel, inhumain ou dégradant.** » Par ailleurs, elle prie la France de **revoir son cadre juridique se rapportant aux soins psychiatriques sans consentement**,
- [Tutelles, curatelles] « La France doit **revoir d'urgence sa législation** en vue de **supprimer les régimes de prise de décisions substitutive** et de garantir l'accès de toutes les personnes handicapées à des systèmes de prise de décisions accompagnée**.
- La France doit **réformer en profondeur son système (...)** fournir des services spécialisés et une prise en charge de proximité à ces personnes dans des conditions d'égalité avec les autres. Pour opérer cette transition, le pays **devra adopter une approche du handicap fondée sur les droits de l'homme et épouser pleinement l'esprit et les principes de la Convention ONU**.

**NOUS EXIGEONS LE RESPECT STRICT DE LA CONVENTION ONU
IL S'AGIT DE DIGNITE ET D'ETRE CONSIDERES COMME SUJETS DE DROIT.**

**avec une aide appropriée - ** quel que soit le niveau d'aide dont ces personnes pourraient avoir besoin pour prendre des décisions éclairées.*

**EXTRAITS DU RAPPORT CINGLANT DE L'ONU
A L'EGARD DE LA FRANCE - MARS 2019 :**

« Ségrégation, violation des droits humains, privation de liberté »

La Rapporteuse spéciale de l'ONU, suite à sa visite en France :

- A constaté que **seulement 30% des établissements** ouverts au public **sont accessibles**.
- A relevé que **les prestataires de services et les associations de parents, restent majoritaires et influencent la prise de décisions [des personnes handicapées]**.
- Est vivement préoccupée car : 81 000 enfants sont placés dans des établissements cloisonnés, 12 000 enfants et jusqu'à 40 000 élèves autistes ne reçoivent aucune instruction. « **Cette situation est inacceptable compte tenu du niveau de richesse et des moyens de la France.** »
- **Demande instamment à la France de fermer les établissements médico-sociaux existants** et permettre à tous les enfants d'être scolarisés en école ordinaire*.
- [Protection sociale], la marche à suivre pour avoir accès aux aides est très complexe et **ne repose pas sur une approche fondée sur les droits de l'homme**.
- Est extrêmement préoccupée par le nombre très élevé de personnes handicapées qui vivent dans des établissements. « **Ces institutions restreignent toute la liberté des personnes handicapées, les séparent et les isolent de la collectivité.** »
- Recommande **d'inscrire la désinstitutionnalisation des personnes handicapées au rang des priorités**.
- Constate avec préoccupation que la loi française prévoit la possibilité, de **stériliser sans leur consentement les personnes qui présentent un handicap psychosocial (...)** [alors] que « **la stérilisation forcée des personnes handicapées constituait une discrimination et une forme de violence, de torture et de traitement cruel, inhumain ou dégradant.** » Par ailleurs, elle prie la France de **revoir son cadre juridique se rapportant aux soins psychiatriques sans consentement**,
- [Tutelles, curatelles] « La France doit **revoir d'urgence sa législation** en vue de **supprimer les régimes de prise de décisions substitutive** et de garantir l'accès de toutes les personnes handicapées à des systèmes de prise de décisions accompagnée**.
- La France doit **réformer en profondeur son système (...)** fournir des services spécialisés et une prise en charge de proximité à ces personnes dans des conditions d'égalité avec les autres. Pour opérer cette transition, le pays **devra adopter une approche du handicap fondée sur les droits de l'homme et épouser pleinement l'esprit et les principes de la Convention ONU**.

**NOUS EXIGEONS LE RESPECT STRICT DE LA CONVENTION ONU
IL S'AGIT DE DIGNITE ET D'ETRE CONSIDERES COMME SUJETS DE DROIT.**

**avec une aide appropriée - ** quel que soit le niveau d'aide dont ces personnes pourraient avoir besoin pour prendre des décisions éclairées.*